



## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HÉRAULT

### Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SHHNH pour l'exercice comptable 2021

À la demande du Conseil d'administration de la SHHNH, la Commission de vérification des comptes s'est réunie en visioconférence en date du 28/02/2022. Participaient à cette réunion : MM. Bervillé André, président, Crousilles Michel, Marchais Louis, Marger Jean-Paul, Martin-Dorel Gérard, Mousain Daniel et Taïb Jacques, tous membres de cette Commission, qui ont vérifié les documents suivants relatifs à l'exercice comptable 2021 présentés par M. Labonne Gérard, trésorier :

- le grand livre avec un total général de 353 917,16 € (7 p.) ;
- la balance globale avec un solde en débit et en crédit de 321 247,34 € (2 p.) ;
- le bilan synthétique avec un bilan brut de 29 6806 € ramené à un bilan net de 26 1215 €, suite à 35 590 € d'amortissements (1 p.) ;
- le compte de résultat synthétique des charges et produits, équilibré (24 195 € en charges et 24 195 € en produits) (1 p.) ;
- le tableau détaillé des amortissements (1 p.) .

À ces documents étaient jointes les pièces suivantes :

- un état des investissements réalisés par la SHHNH depuis 2006 ;
- un état détaillé des heures de bénévolat indiquant leur mode de calcul.

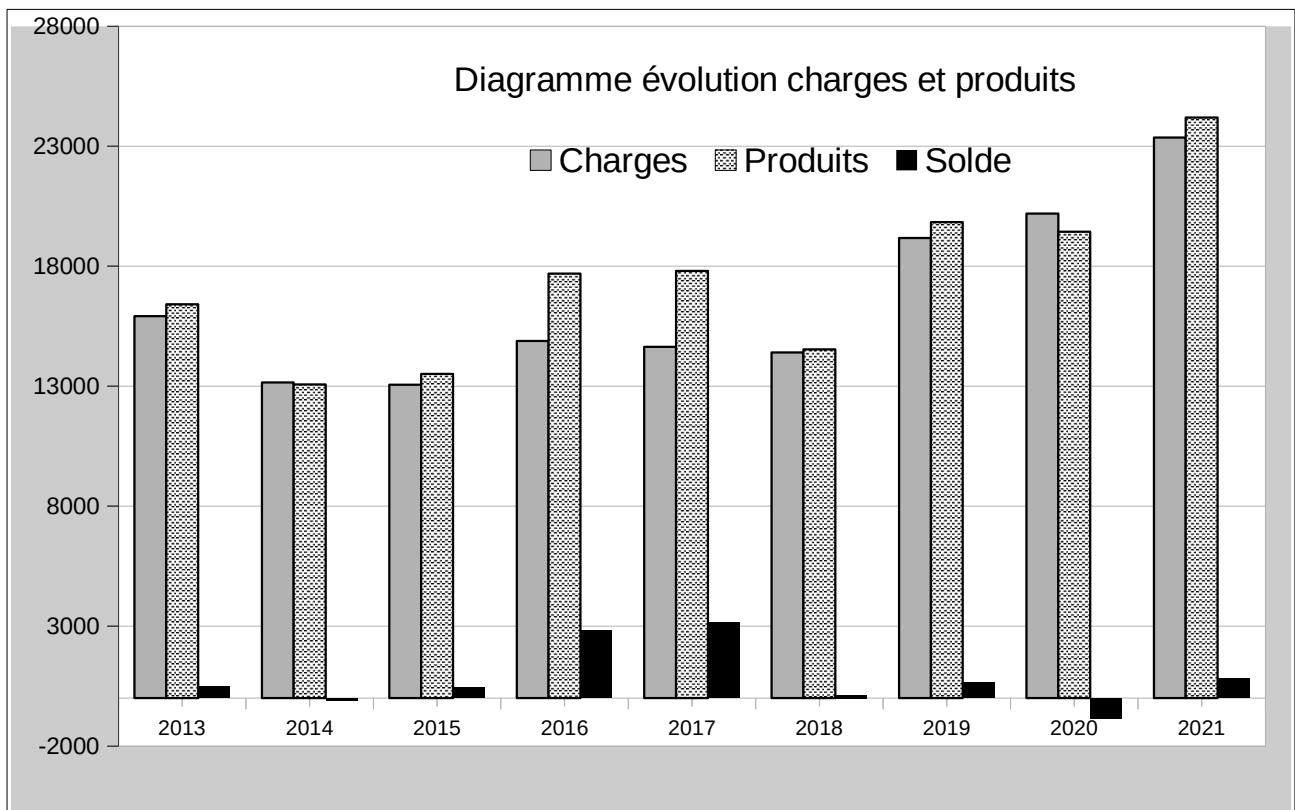
La Commission a commencé ses travaux par l'examen du grand livre puis a scruté la balance globale en suivant le plan comptable des comptes de capitaux aux comptes de produits. Pour terminer, elle a contrôlé leur bon report sur la balance globale et leur incidence sur le bilan synthétique et le compte de résultat synthétique.

Afin d'approfondir l'examen de ces deux derniers documents, elle a examiné l'évolution des actifs à partir de 2014 :

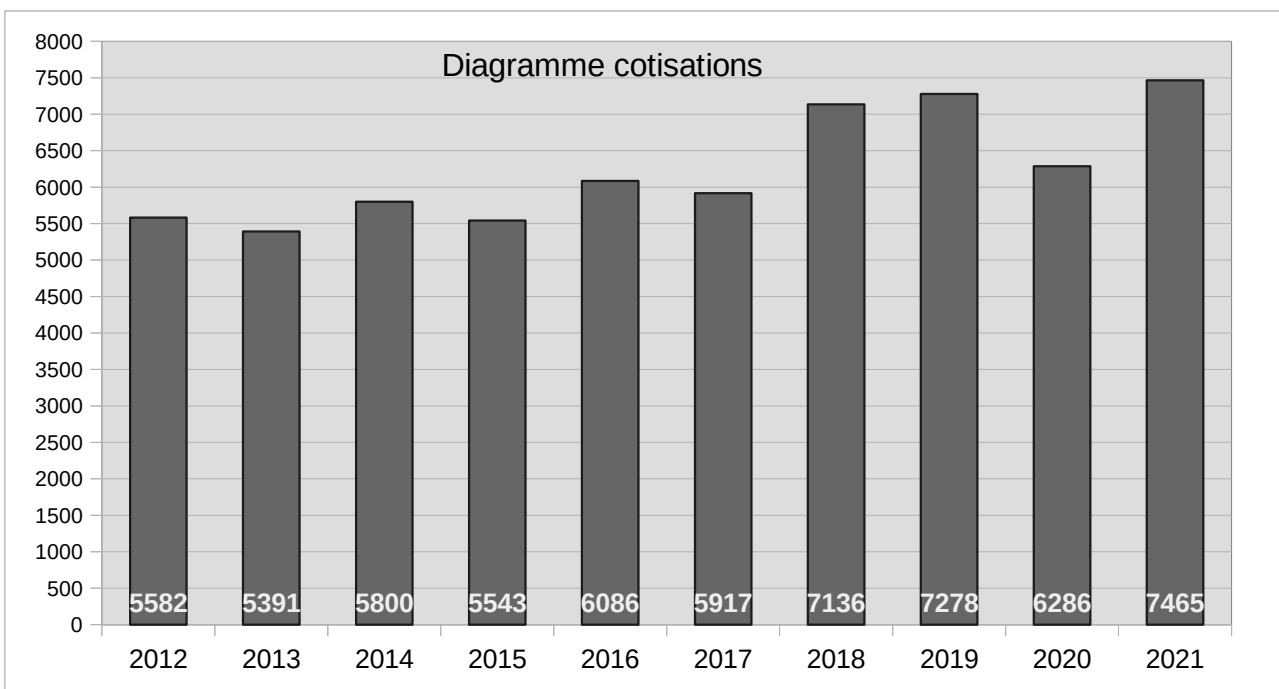
#### SHHNH – Actif des bilans de 2014 à 2021

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total général	254 640	255 091	257 901	260 666	260 797	261 462	266 382	261 215
Total actif immobilisé	214 591	214 438	215 057	213 728	216 683	214 724	212 747	210 755
Amortissements et Provisions	23 711	24 785	26 308	27 637	29 662	31 662	33 360	35 590
Marchandises (Stock net)	5 853	5 747	5 747	3 744	3 684	2 094	1 499	1794
Actif circulant et Trésorerie	40 049	40 653	42 844	46 938	44 114	46 739	53 635	50 461

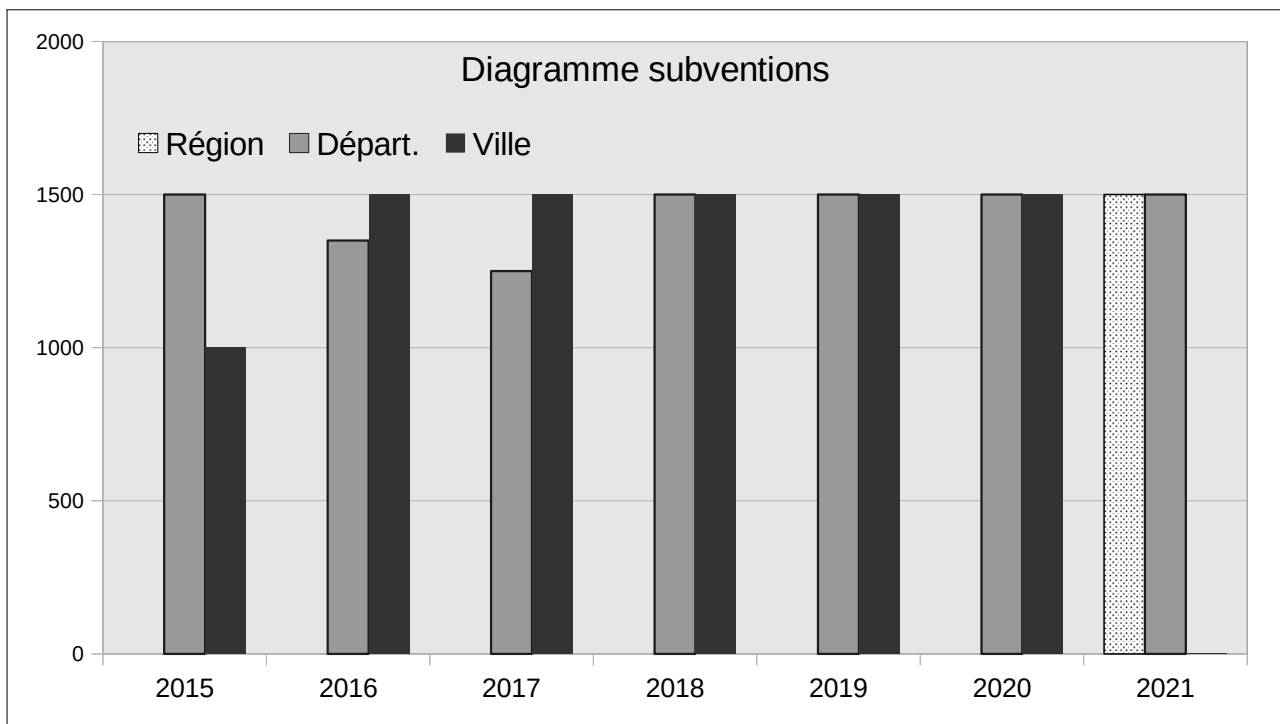
La Commission a constaté une stabilisation du total général du bilan sur les quatre derniers exercices. L'examen de l'évolution des comptes de charges et produits montre un équilibre satisfaisant pour une association à but non lucratif. La trésorerie reste très saine.



Après une baisse du nombre de cotisants en 2020 suite aux contraintes liées à la pandémie (interdiction de réunions ou de manifestations en présentiel), et alors que les tarifs n'ont pas été revus à la hausse, le montant des cotisations a atteint un montant supérieur au prévisionnel, certainement suite à une reprise partielle de nos activités et un élargissement de notre audience, en particulier auprès du jeune public.



La subvention de fonctionnement de 1 500 € versée par le Conseil départemental de l'Hérault a été renouvelée et nous avons bénéficié d'une nouvelle subvention de 1 500 € de la Région académique Occitanie pour un projet de mycologie en cours. Suite à des problèmes administratifs, celle de 1 500 € attribuée par la ville de Montpellier sera versée au cours de l'exercice 2022 .



Concernant le bénévolat, et suivant la proposition présentée par le trésorier, la commission a retenu comme base de calcul le chiffre de 9 200 heures au taux horaire de 10,25 €. Ce montant est très certainement en deçà de la réalité à cause des contraintes liées à la pandémie qui ont généré de nombreuses heures de travail (préparation de la tenue de la précédente AG en virtuel, réunions de bureau en visioconférence, mise en place de nouveaux moyens de communication avec nos adhérents par l'intermédiaire de bloc-notes et qui ont nécessité une forte implication de notre webmestre, de notre expert informatique, des responsables des sections sans oublier toutes et tous les bénévoles). À ces heures il convient de rajouter celles occasionnées par les inventaires ABC de Pouzols et Saint-Michel-de-Dèze.

Pour clore son rapport, la Commission préconise que, dans l'avenir, les opérations diverses portées au grand livre global soient numérotées dans l'ordre afin de faciliter leur identification. Seront exclus de cette présentation les crédits correspondants à des adhésions, ces dernières pouvant être retrouvées au besoin par consultation du registre correspondant.

La commission rappelle que, dans son rapport de 2019, elle avait préconisé la tenue d'un tableau statistique du nombre de personnes présentes aux différentes conférences, animations ou sorties (adhérents et non-adhérents) pour un meilleur suivi de l'activité de l'association.

Au terme de son travail de vérification, la Commission a une nouvelle fois exprimé sa satisfaction, tant au regard des explications fournies qu'à la qualité de la comptabilité : les comptes présentés par le trésorier sont justes et sincères.

En conséquence, **la Commission conclut à une proposition d'approbation des comptes par l'Assemblée Générale de la SHHNH.**

Le président de la Commission de vérification des comptes,  
Jean-Paul Marger